

DEPARTEMENT de L'ISERE
SERVITUDES PL.1
 D'UTILITE PUBLIQUE
St.Martin le Vinoux N° INSEE **423**

Direction Départementale des Territoires
 Service Etudes et Territoires (SET/DU)
 17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
 tel: 04.56.59.46.49 fax: 04.56.59.46.07

SYMBOLE	CODE	INTITULE	SYMBOLE	CODE	INTITULE
		Bois et forêts soumis au régime forestier		I1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés
	A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I2	Construction et exploitation de pipelines
	A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		I3	Ouvrages (D.U.P.) utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
	A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux		I4	Transport de gaz
	A5	Canalisations publiques d'eau potable		I5	Transport d'électricité
	A9	Zones agricoles protégées (ZAP)		Int1	Transport de produits chimiques
	AC1	Protection des monuments historiques		Int1	Voisinage des cimetières
	AC2	Protection des sites et monuments naturels		JS1	Installations sportives
	AC3	Réserves naturelles		PT1	Transmissions radio-électriques
	AC4	Protection du patrimoine architectural et urbain		PT2	Protection contre les perturbations électro-magnétiques
	AR5	Fortifications - Ouvrages militaires		PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
	AR6	Champs de tir		PT4	Etalage relatif aux lignes télécom
	AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales		T1	Chemins de fer
	EL2	Zones submersibles		T2	Survol de téléphones
	EL3	Halage et marchepied		T4	Aéronautiques de ballage
	EL4	Remontées mécaniques et pistes de ski		T5	Aéronautiques de décollage
	EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes		T8	Radiolélectriques
	EL7	Alignements			
	EL10	Parcs nationaux			

ECHELLE : 1/10.000 ETABLISSEMENT le : 28.05.03 MODIFIE le : 03.06.2010

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

date	code	nature
03.03.87	I2 AC1 PT1	Mise à jour pour P.A.C n°2 : (Adjonction périmètre de concession E.D.F. - Aménagement ISERE Moyenne Aval) Adjonction périmètre de protection Maison MAURESQUE (La Casamaure). Adjonction zone de protection S.H.38.22.095 R.3000m.
16.06.87	PT2	Déplacement des faisceaux : 38.22.051 - 38.22.52 (Champer - La Tronche) et 69.08.002 - 38.08.008 (Fort de Corbas - Cx de Chamrousse)
05.08.92		Mise à jour pour P.A.C (rév.2) : Suppression F.H.m (69.08.002 - 38.08.008) Adjonction TDF Grenoble3.
08.07.94		Mise à jour pour P.A.C ZAC PIQUE PIERRE.
28.05.03	AC2 A1 I3	Mise à jour pour la Révision n°3 du POS en PLU. Modification du Périmètre de protection de l'ensemble formé par la Basse-Buisserate, la de l'Hermitage et les contreforts du Néron cf Arrêté du 20.07.1946. Adjonction périmètre forêt RTM. Modification périmètre forêt Communale. Adjonction 0300 antenne de St.Martin le Vinoux.
03.06.10	AC1 JS1 EL2 PPRI Pour info	Mise à jour pour la Révision n°1 du P.L.U. Suppression protection R.500m ouvrages militaires de la Bastille (M.H Situé dans ZPPAUP). Suppression des servitudes après vérification fichier Recensement Equipements Sportifs (RES). Suppression servitude Zone Submersible de l'Isère (décret 1950), remplacé par PPRI Isère Aval. Plan de Prévention du Risque Inondation Isère-Aval - AP n°2007-07399 du 29.08.2007. Suppression du code A1 pour les bois et forêts soumis au régime forestier. (Servitude abrogée par la Loi d'Orientation Forestière du 09.07.2001)



La commune de St.Martin le Vinoux est concernée par un PPRI :
Plan de Prévention du Risque Inondation Isère-Aval
 (approuvé par AP.n°2007-07399 du 29.08.2007)

La commune de St.Martin le Vinoux est concernée par une Carte
des risques naturels (R 111.3) valant PPR
 (approuvé par Arrêté Préfectoral du 06.12.1993)